



Commission du Pacifique Sud

Hina

Les femmes et la pêche

Numéro 1 — Janvier 1998

BULLETIN D'INFORMATION



Coordonnatrice: Aliti Vunisea, c/o Faculté de géographie, Université du Pacifique Sud, P.O. Box 1168, Suva (Fidji). Fax : (679) 301487; Mél : <VUNISEA_A@usp.ac.fj>. **Réalisation :** Section information, division des Ressources marines, CPS, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie). Fax: (687) 263818; Mél : <cfpinfo@spc.org.nc>. **Imprimé avec le concours financier du gouvernement néo-zélandais.**

LE MOT DE LA COORDINATRICE

C'est avec plaisir que notre réseau de spécialistes vous présente le premier numéro de ce bulletin sur les femmes et la pêche. Nous avons choisi d'en placer la version française sous la protection de Hina, déesse de la pêche, de la lune et des femmes en Polynésie, en espérant qu'elle nous portera chance et que vous serez nombreux à lui apporter en offrandes récits, articles et comptes rendus divers.

Ce réseau, établi conformément à la recommandation n° 10 de la Conférence technique régionale sur les pêches qui s'est tenue au siège de la CPS, à Nouméa, du 5 au 9 août 1996, vise à instaurer un courant d'échange d'idées, de connaissances et d'expériences. En tant que moyen d'information et de communication, ce bulletin reflétera les sujets de préoccupation et les intérêts qui sont ceux des femmes qui ont des activités dans le secteur des pêches.

Il s'agit notamment de femmes qui assurent la capture, le traitement ou la commercialisation des ressources marines, de membres d'équipage, d'employées des services de pêches, d'auteurs d'études océanographiques ou de travaux de recherche et de toutes celles qui travaillent d'une manière ou d'une autre dans cette filière. Le réseau de spécialistes s'adresse également à tous ceux qui, à titre privé ou institutionnel, appuient leurs activités.

Ce premier numéro est consacré essentiellement aux femmes de Fidji. Les modes et techniques de pêche qu'elles utilisent y sont présentées, ainsi que les obstacles à leur participation effective à cette branche de production. En effet, bien qu'elles sortent quotidiennement pêcher et connaissent donc bien le milieu marin, elles sont souvent exclues des décisions concernant l'utilisation des ressources. Or, elles exploitent, traitent, vendent et gèrent les ressources marines et, à ce titre, sont à même de prendre des décisions en la matière afin de s'intégrer à l'économie de marché et, en qualité de pêcheurs expérimentés, de contribuer à la planification de la gestion des pêches.

Sommaire

Projet de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches
par P. Tuara p. 2

Nouvelles d'ailleurs p. 4

Les femmes gestionnaires des ressources
par SPACHEE p. 7

Le problème de la gestion des ressources marines côtières à Fidji
par V. Ram-Bidesi p. 8

Rôle des femmes dans les activités de pêche à Fidji (connaissances et compétences particulières des femmes dans ce domaine)
par A. Vunisea p. 10

Lever les obstacles
par A. Vunisea p. 14



Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans le secteur des pêches et, pour faire face aux nombreux problèmes qu'elles rencontrent, elles adaptent leur manière de travailler et créent des marchés nouveaux en participant au processus de développement. Par l'intermédiaire de ce bulletin, nous espérons faire connaître les réseaux et groupements de femmes et les systèmes ou méthodes qu'elles ont adoptés pour s'adapter à l'évolution amenée par l'économie moderne.

Le succès de cette publication, à l'instar des bulletins des autres réseaux de spécialistes, dépendra du soutien et de la collaboration des lecteurs. Nous attendons avec impatience vos photos ou articles sur toute question concernant les femmes et le rôle qu'elles jouent dans le secteur

des pêches, par exemple : des indications précises sur les techniques et le matériel de pêche, des informations sur des travaux de recherche en cours, des renseignements sur les cours et les conférences, les nouvelles publications (documents, ouvrages), des questions et des demandes d'information, les coordonnées d'organismes et de personnes à qui il conviendrait d'adresser ce bulletin, ainsi que toute autre information utile.

Aliti Vunisea
 Coordonnatrice
 c/o Faculté de géographie, Université du Pacifique Sud
 P.O. Box 1168, Suva (Fidji)
 Téléphone : (679) 313900 poste 2611; fax : (679) 301487;
 Mél : VUNISEA_A@usp.ac.fj



Projet de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches



Dans les villages côtiers des pays insulaires du Pacifique, les femmes accomplissent différentes tâches de ramassage, de traitement et de commercialisation des produits de la mer. Elles pêchent le poisson dans le lagon et les zones de récif et ramassent des algues, des coquillages, des crabes, des oursins et d'autres invertébrés. Elles nettoient, sèchent, salent et fument le poisson, et c'est bien souvent à elles que revient la responsabilité de vendre les produits de la mer au marché. En outre, elles confectionnent et réparent les filets, fabriquent les hameçons et sont parfois embarquées à bord des bateaux de pêche.

Reconnaissant le rôle important que jouent les femmes dans le secteur des pêches, les pays insulaires membres de la Commission du Pacifique Sud ont demandé la mise en place d'un projet régional destiné à aider les femmes des villages côtiers à intervenir de façon plus efficace et plus profitable dans le secteur des pêches.

En 1991, ce projet, baptisé "Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches", a été mis en place au sein de la section Valorisation des produits de la pêche du programme Pêche côtière. Depuis 1995, ce projet constitue une section distincte qui a entrepris depuis cette date les activités suivantes :

- ☞ missions de prise de contact à Vanuatu, aux Îles Salomon et à Fidji pour étudier le rôle des femmes dans le secteur des pêches, et notamment les obstacles qui s'opposent à son évolution et les domaines d'assistance possible;
- ☞ mission de prise de contact en Papouasie-Nouvelle-Guinée afin de se rendre compte du travail accompli au titre du projet national concernant les femmes et la pêche;
- ☞ évaluations des besoins de formation dans le secteur des pêches à Kiribati et aux Tonga, en vue d'établir des priorités en la matière;
- ☞ animation de plusieurs ateliers à Kiribati et d'un atelier aux Tonga dans la foulée du travail d'évaluation effectué;
- ☞ réalisation d'une enquête sur les ménages auprès d'habitants d'Aitutaki (Îles Cook) dans le cadre de l'étude préliminaire à la préparation d'un programme de gestion des ressources du lagon;
- ☞ réalisation d'une enquête socio-économique sur la participation des femmes à la pêche de *kai* (*Batissa violacea*) dans la province de Ba (Fidji);

- ☞ réalisation de la vidéocassette : "Artisanat du coquillage : une activité rémunératrice pour les femmes - l'expérience des Îles Cook*";
- ☞ réalisation en cours de deux manuels de formation sur la création par les femmes de petites entreprises de pêche ou de valorisation des produits de la pêche et sur la conservation des produits de la mer par salage et séchage.

À l'origine, le projet était financé par le gouvernement canadien, et un certain nombre d'activités de formation bénéficiaient également de fonds de l'Unesco et du gouvernement néo-zélandais. Depuis février 1997, le financement est assuré uniquement par les gouvernements néo-zélandais et australien.

Pour tout complément d'information, s'adresser à la :

Chargée de la promotion du rôle des femmes dans le
secteur des pêches
Commission du Pacifique Sud
B.P. D 5, 98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : (687) 262000; fax : (687) 263818
Mél : Patriciat@spc.org.nc



Femmes de Nouvelle-Calédonie en train de pêcher



Réalisation de la vidéocassette sur l'artisanat du coquillage : une femme des Îles Cook et ses deux fils ramassent des coquillages afin d'en faire des bijoux.

* Des exemplaires gratuits de cette vidéocassette en anglais ont été envoyés aux services des pêches et aux services chargés de la condition féminine, ainsi qu'aux conseils de femmes des États et territoires membres de la CPS. La version française de cette vidéocassette sera envoyée prochainement aux territoires francophones.

NOUVELLES D'AILLEURS



Les femmes et la pêche dans les pays de la péninsule indochinoise

Source: M. C. Nandeeshha (*INFOFISH International* 6/96)

Dans les pays d'Indochine (Birmanie, Thaïlande, Malaisie occidentale, Cambodge, Laos et Vietnam), les femmes prennent part aux activités traditionnelles de pêche comme la transformation et la commercialisation du poisson, mais également à des activités plus modernes telles que l'aquaculture, la recherche halieutique, l'éducation et la vulgarisation. Une organisation non gouvernementale du nom de PADEK, qui s'occupe d'action sociale, a organisé, en novembre 1994, un colloque national sur le rôle des femmes dans le secteur des pêches au Vietnam.

À cette occasion, de nouvelles données ont été apportées sur la place des femmes dans les différentes

filères du secteur de la pêche, et les similarités entre les différents pays ont été mises en évidence dans les domaines de la pêche, de la tradition et de la culture. Un atelier de suivi s'est tenu du 6 au 8 mars 1996, dans l'optique d'évaluer la situation des femmes dans la filière des pêches dans tous les pays en question, de cerner les problèmes et d'élaborer des programmes qui permettent de résoudre les problèmes rencontrés. Parmi les sujets traités, figuraient la répartition des tâches entre les hommes et les femmes, la sécurité alimentaire, les aspects culturels et les modes de vie, la vulgarisation et la formation, l'octroi de prêts, la conservation et la gestion des ressources, les femmes dans les secteurs de la recherche et l'éducation.

Promotion de l'aquaculture et rôle des femmes : bilan d'un projet mis en œuvre

Source: Jaap Voeten and Bert-Jan Ottens (*EEC Bulletin* vol. 9 no. 3)

De septembre 1995 à juin 1996, l'Union des femmes vietnamiennes a mis en œuvre, en collaboration avec l'Organisation néerlandaise de développement ProFound, un projet-pilote de formation des formateurs en vue de promouvoir les petites entreprises aquacoles dirigées par des femmes dans les zones rurales du nord du Vietnam. Il s'agissait d'aider les femmes en encourageant la création de petites entreprises aquacoles qui permettraient de générer des

revenus, d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer le statut des femmes. Le projet s'inspirait du système vietnamien qui intègre agriculture, pisciculture et élevage et s'adressait à des femmes de condition modeste, vivant en milieu rural dans deux provinces du nord du Vietnam. Il a été financé par l'unité Genre et développement de la Commission des communautés européennes.



NOUVELLES DE LA RÉGION



Fidji

Séminaire sur l'utilisation durable des ressources marines côtières, 24-25 juillet 1996, Nadoria Village, Rewa

Source: Résumé d'un rapport d'Aminio Raimuria, chargé des pêches (divisions administratives centrale et de l'est)

Un séminaire de deux jours a été organisé à l'intention de 15 femmes et de 10 hommes du village de Nadoria afin de faire connaître leurs pratiques de pêche et de montrer le lien qui existe entre leur activité et la gestion durable des ressources côtières. Des exposés y ont été présentés (ainsi que des documents audiovisuels), et les participants se sont rendus sur les lieux de pêche.

Parmi les sujets abordés, il y a lieu de citer l'incidence de la pêche sur différents milieux comme la mangrove, les récifs coralliens, les cours d'eau et estuaires; la nécessité d'associer les femmes aux décisions relatives à la gestion de la ressource prises dans les réunions de village; et le rôle que les utilisateurs de la ressource peuvent jouer dans l'élaboration de politiques d'utili-

sation durable de la ressource. En outre, des séances sur la réglementation de la pêche ont été organisées.

Des participants ont fait une démonstration sur le terrain des techniques de pêche qu'ils utilisaient. Un débat a ensuite eu lieu sur le respect de l'environnement, compte tenu des techniques employées et les moyens d'éviter des problèmes de santé chez les pêcheurs.

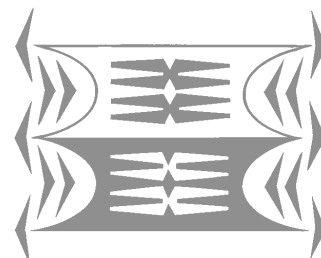
Ce séminaire a été organisé et financé par le Programme d'études océanographiques de l'Université du Pacifique Sud, en collaboration avec le réseau des femmes du secteur des pêches, le service des pêches et le groupe d'intérêts des femmes du village de Nadoria.

Atelier de formation des jeunes de Naisogovau, 31 juillet - 2 août 1996, Naisogovau, Dravo, Tailevu

Source: Résumé d'un rapport d'Eloni Takali, technicien chargé des pêches par intérim (division centrale)

Dix-sept jeunes de Naisogovau ont participé à un atelier de trois jours organisé et financé par le service des pêches. Le ministère de la Jeunesse a fourni les filets de pêche pour les travaux pratiques. L'atelier visait à apporter des compétences et des connaissances aux jeunes pour les aider à donner corps à un projet collectif dans le secteur des pêches. À vocation pratique, cet atelier a consisté dans des exercices et des exposés sur la fabrication des filets, la réparation et l'entretien des moteurs hors-bord, la gestion des entreprises de pêche, la réglementation, la manipulation et le contrôle de la qualité du poisson ainsi que la gestion de la ressource.

Pour donner suite à cette initiative, il a été proposé d'organiser un programme de formation d'une semaine à l'intention des représentants de groupes de jeunes venant de différentes régions.



Vanuatu

En 1996, le service des pêches de Vanuatu a obtenu des crédits par l'entremise du programme de coopération technique de la FAO, ce qui a permis de charger un expert-conseil d'étudier le travail des femmes ni-Vanuatu dans le secteur des pêches. Cette mission, d'une durée de deux mois, a été conduite par Mme Patricia Kailola. Elle a donné lieu à un rapport technique complet intitulé *An assessment of the role of*

women in fisheries in Vanuatu (Évaluation du rôle des femmes dans le secteur des pêches à Vanuatu), qui a été présenté à Dorosday Kenneth, directrice des pêches, en décembre 1996. Des exemplaires de ce rapport ont été distribués pour examen aux représentants du département de la culture, de la religion et des affaires féminines et des archives, ainsi qu'au conseil national des femmes.



Une femme prépare le poisson qui sera vendu sur le marché de Natai à Vanuatu.

Îles Marshall

À la demande du gouvernement, Patricia Tuara, chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches à la CPS, s'est rendue aux Îles Marshall pour y réaliser une étude sur le rôle des femmes dans le secteur des pêches. Cette mission, qui s'est déroulée du 17 au 30 mai 1997, fera l'objet d'un rapport. Pour y

donner suite, il est prévu d'organiser un atelier de formation et de fournir une aide pour la création d'une petite entreprise génératrice de revenus. Sur place, Patricia Tuara travaillera avec Evelyn Lanki, du ministère de l'Intérieur et des affaires sociales.

Les femmes gestionnaires des ressources

Source : Comité du Pacifique Sud pour l'écologie et l'environnement (SPACHEE)

Un groupe de formateurs des services des pêches et de la foresterie et du SPACHEE, organisation non gouvernementale se consacrant à la protection de l'environnement, s'est rendu dans le village côtier de Narewa, au nord-est de Viti Levu.

Ils ne se sont pas étonnés de l'absence de femmes au sein du groupe invité à participer aux débats organisés pendant la journée. En effet, les lettres d'invitation n'avaient été envoyées qu'aux chefs ou aux porte-parole (**matanivanua**) de la province **yavusa**, ainsi qu'aux chefs de village (**turaga ni koro**) qui, bien sûr, sont des hommes.

Les femmes ne sont apparues que plus tard puisqu'elles préparaient et servaient le déjeuner. En principe, une fois leur tâche terminée, elles devaient se retirer et vaquer à leurs occupations familiales.

Toutefois, le responsable du SPACHEE a invité les femmes à rester et à participer aux discussions prévues pour l'après-midi, et c'est avec beaucoup d'hésitation qu'elles ont accepté. De fait, c'est aux hommes et à eux seuls que reviennent, dans la plupart des villages traditionnels, les tâches d'organisation et de prise de décisions. Le programme d'éducation de cette journée n'échappait pas à cette règle : il s'adressait bel et bien aux hommes et devait les aider à prendre leurs décisions quotidiennes.

Alors qu'elle parlait de l'importance de cet écosystème qu'est la mangrove dans les îles, la responsable du SPACHEE a remarqué que des femmes riaient dans l'assemblée. Lorsqu'elle leur a demandé la raison de ces rires, l'une d'entre elles a répondu : "Vois ce que nous faisons à nos mangroves lorsque nous allons pêcher".

Cette femme a expliqué qu'elles arrachaient chacune environ 20 pousses de mangrove chaque fois qu'elles quittaient le rivage pour pêcher ou ramasser des coquillages. Elle a ajouté que les femmes se débarrassaient de la mangrove pour se frayer un chemin vers la mer et les récifs environnants.

"Si la mangrove envahissait le littoral face au village, il serait très difficile d'atteindre les récifs", a-t-elle dit.

En fait, cette demi-journée de discussions a permis aux femmes de se rendre compte qu'en déracinant les pousses de mangroves, elles contribuaient à l'érosion des côtes. Un ancien de l'assemblée s'est plaint de ce que le terrain de jeux bordé par la plage où il jouait enfant avait quasiment disparu aujourd'hui, la plage ayant gagné sur cet espace.

Il convient d'examiner la relation de la femme et son environnement lorsque l'on s'occupe des communautés rurales à Fidji. Il ressort des données d'une étude réalisée par le service des pêches et le CSIRO (Centre australien pour la recherche scientifique et industriel) que les femmes fidjiennes forment un groupe très dynamique en matière de pêche. Globalement, elles exercent plus de la moitié de l'effort de pêche relevé dans le cadre de cette enquête.

Elles pêchent surtout dans les rivières et le lagon, tandis que les hommes axent leurs efforts sur les poissons et les invertébrés, qu'ils destinent à la vente. En d'autres termes, les femmes pêchent davantage à des fins de subsistance, les hommes se consacrant plutôt à la pêche commerciale.

Si, à Fidji, les hommes prennent les décisions, les femmes entretiennent des liens plus étroits avec leur environnement du fait qu'elles pêchent, ramassent du bois pour le feu, récoltent les plantes médicinales et cultivent la terre. Il faudra marquer d'une pierre blanche le jour où l'on reconnaîtra à Fidji le rôle primordial que jouent les femmes dans la filière de la pêche et où elles seront associées à la planification et à la mise en œuvre des activités de ce secteur.

Les futurs animateurs des programmes éducatifs dispensés dans le cadre d'ateliers ou de discussions collectives ne devront pas oublier d'y associer les femmes, dont la présence est tout aussi importante que celle des hommes. Dans le cas du village de Narewa, si les femmes n'avaient pas participé à la discussion qui s'est tenue l'après-midi, elles auraient continué à déraciner les pousses de mangrove et n'auraient rien appris du rôle de cet écosystème caractéristique du littoral ni de son incidence sur leur existence.



Le problème de la gestion des ressources marines côtières à Fidji

Source: Vina Ram-Bidesi, Programme de gestion des ressources océaniques, février 1997

Les études sur les régimes coutumiers de propriété foncière et maritime suscitent un intérêt grandissant vu le peu de succès rencontré par les systèmes modernes de gestion centrale des ressources halieutiques. Les responsables des pêches et les chercheurs s'emploient à mettre au point de nouveaux modèles de gestion combinant certains aspects des régimes traditionnels et les méthodes modernes pour aboutir à des systèmes de gestion intégrée.

Dans ce contexte, les détenteurs traditionnels de droits de pêche à Fidji sont de plus en plus conscients de la nécessité de préserver les ressources marines. Toute demande d'accès aux lieux de pêche présentée par des pêcheurs venus d'ailleurs fait actuellement l'objet d'un examen minutieux, et le refus d'octroyer des permis est souvent le premier moyen retenu pour atténuer l'effort de la pêche.

L'octroi de licences de pêche est un bon indicateur de l'intensité de la pêche. À Fidji, un pêcheur qui cherche à obtenir une licence doit donner quantité d'indications sur son activité, telles que la taille du bateau, sa capacité, la taille de l'équipage, le type d'engins utilisés et la zone de pêche. L'intensité de la pêche dans une zone donnée est donc déterminée par le nombre de licences octroyées et leur type. Dans la plupart des zones côtières, il faut y ajouter l'effort exercé au titre de la pêche de subsistance, pratiquée par la quasi-totalité des actifs âgés de 14 à 64 ans vivant dans les zones côtières et détenant des droits de pêche coutumiers exclusifs. Il s'agit plutôt d'une activité irrégulière et limitée qui permet de subvenir aux besoins alimentaires de la famille et qui ne menace pas l'environnement côtier.

En pratique, il est rare que la réglementation soit appliquée ou que des contrôles soient effectués afin de déterminer l'intensité de la pêche et le type d'engins utilisés. Dans les zones côtières proches des agglomérations urbaines, la plupart des pêcheurs vendent l'excédent de leurs prises et utilisent les revenus qu'ils en tirent pour satisfaire d'autres besoins alimentaires et domestiques immédiats. La plupart des femmes qui pêchent opèrent de cette manière. En d'autres termes, les détenteurs de la ressource intensifient rapidement leur effort de pêche à des fins de subsistance et à des fins de revenu. Peu à peu, les techniques modernes telles que les filets maillants, les fusils sous-marins, les équipements de plongée, les lignes de nylon et les bateaux motorisés viennent remplacer les engins et le matériel traditionnels jadis utilisés pour la pêche.

Pour réguler l'intensité de la pêche au sein des communautés côtières, la collectivité compte sur les pratiques et les normes de pêche coutumière, comme les interdits coutumiers, la fermeture de certaines zones fermées et

la limitation des autorisations d'accès, que les populations respectent scrupuleusement, étant entendu que tout pêcheur est libre de pêcher à son gré en fonction du temps dont il dispose, de sa condition physique, du matériel de pêche qu'il peut se procurer et des techniques qu'il peut utiliser. L'influence du mode de vie occidental, l'éducation et l'évolution des goûts du consommateur ont pour effet d'accroître la demande de liquidités et, en conséquence, pèsent directement sur l'exploitation de la ressource. Les activités quotidiennes de pêche s'autorégulent donc en fonction des besoins. Les chefs qui réglementent la pêche résident rarement dans le même village que les pêcheurs et, même si c'est le cas, ils ne surveillent pas systématiquement les opérations quotidiennes de pêche des villageois de leur chefferie.

Si les régimes coutumiers sont un moyen efficace de réglementer l'accès des étrangers aux ressources, ils ne suffisent pas nécessairement pour réglementer les activités quotidiennes des pêcheurs confrontés à la modernisation croissante. De plus, la coutume et la culture sont elles-mêmes dynamiques et, à moins de disposer d'institutions traditionnelles fortes, les régimes coutumiers peuvent se révéler complexes lorsqu'il faut prendre en compte aussi bien les exigences modernes que les besoins traditionnels.

Il est donc essentiel de disposer à la fois d'un système de gestion intégrée efficace basé sur la coutume, la culture et l'expérience des pêcheurs et d'une réglementation moderne fondée sur de bons principes scientifiques et faisant intervenir l'État et les propriétaires de la ressource.

Les pêcheurs, qui sont les gardiens de la ressource, et leurs chefs, les décideurs, doivent élaborer ensemble les règles qui permettront à la communauté d'assurer la durabilité des ressources halieutiques. Il faudrait, pour cela, mieux coordonner la planification de leur exploitation. Il s'agit de déterminer globalement les modes d'utilisation des ressources à la fois terrestres et marines, afin d'en tirer le maximum de profits. Ainsi, l'agriculture peut constituer une activité saisonnière de rechange lorsque les possibilités de pêche sont limitées. Les responsables des pêches doivent savoir que la limitation du nombre de licences commerciales octroyées n'est que partiellement efficace et qu'elle ne reflète pas fidèlement l'intensité de la pêche dans les zones côtières.

Pour une bonne partie, les prises qui arrivent sur les marchés des agglomérations de Fidji proviennent d'opérateurs — des femmes le plus souvent — qui pratiquent la pêche vivrière et la pêche commerciale. Or, il n'y a quasiment aucune documentation sur les pratiques de pêche de ces femmes.

Cette situation est bien mise en évidence dans les zones de Verata et de Kubuna (Fidji). Selon le directeur par intérim du service des pêches de Verata, les activités de pêche commerciale ont été totalement interdites alors que, dans la zone de Kubuna, on trouve dix pêcheurs à la ligne, trois pêcheurs au filet et une personne qui récolte des coraux (*Fiji Times*, 27 février 1997).

À Ucunivanua, qui est l'un des principaux villages de pêcheurs du district de Verata, il n'y a officiellement aucune activité de pêche commerciale. Toutefois, des études et des missions d'observation menées récemment dans le village ont montré que plusieurs villageois exerçaient une activité commerciale liée à la pêche. Trois ménages possédaient des congélateurs remplis de langoustes et de poissons d'une grande valeur marchande tels que lutjans, loches et becs. Ils approvisionnaient régulièrement des restaurants, des intermédiaires et des points de vente au détail en produits de la mer. La pêche est une source importante de revenus pour les habitants d'Ucunivanua. Les femmes y sont également très actives, pêchent régulièrement et vendent des produits de la mer très divers sur le marché de Suva (Vunisea, 1996).

De même, dans le village de Dromuna à Kaba, la plupart des ménages possèdent leurs filets maillants; ils pêchent régulièrement pour assurer leur subsistance et vendent l'excédent à la coopérative de Muaikaba. Dans le village de Vatani, plusieurs villageois ramassent des coraux. Les femmes de Kaba et de Vatani prennent une part active à la pêche, tant à des fins de subsistance que commerciales (Veitayaki, et al., 1995).

Dans les registres officiels, ce type de pêche villageoise relève encore des activités vivrières, et les données sur la nature et l'ampleur de la production sont rares.

La pêche réglementée par la coutume est un moyen de subsistance important dans les régions de Verata et de Kubuna. Toutefois, comme les pêcheurs cherchent à tirer davantage de revenus de leur activité, il faut renforcer les aspects pratiques de la réglementation traditionnelle, mieux les mettre en évidence et les inclure dans les directives relatives à la gestion de la ressource.

La pêche côtière à Fidji étant de plus en plus menacée de surexploitation, il faut renforcer les stratégies de gestion au plus vite pour empêcher l'amenuisement de ressources halieutiques importantes et améliorer l'état des stocks de poissons.

Les activités "commerciales" répertoriées par le service des pêches sont de plus en plus soumises à une réglementation destinée à contrôler le volume des prises, mais la pêche de subsistance a progressé parallèlement et prédomine aujourd'hui.

Il importe donc que les administrateurs des pêches et les agents de vulgarisation prennent conscience du rôle de la pêche de subsistance aux plans social, environnemen-

tal et économique et trouvent des moyens de l'intégrer à la planification générale du développement des pêches. Ce n'est qu'alors que la place cruciale des femmes dans le secteur des pêches apparaîtra clairement.

De plus, on a tendance à oublier que c'est près des côtes que s'effectue ce type de pêche. Les femmes, en particulier, cherchent à capturer de petits poissons et d'autres invertébrés qui se trouvent, pour la plupart, en fin de chaîne alimentaire mais dont se nourrissent les espèces pélagiques et démersales de plus grande taille telles que les lutjans, loches et becs. Leurs activités, qui peuvent aboutir à une surexploitation de l'écosystème, ont donc une incidence sur des espèces de grande importance économique.

Une évaluation globale de la pêche pratiquée à des fins de subsistance fournirait des indications non seulement sur l'état de la ressource mais également sur la nature et l'ampleur de ce type d'activité et sur ceux qui la pratiquent. Elle permettrait aussi de déterminer plus objectivement dans quelle mesure la ressource peut être exploitée durablement.

Pour élaborer des directives pratiques à l'échelon du village, il faudrait commencer par établir une base de données sur les communautés de pêcheurs qui contiendrait des indications sur les détenteurs d'engins et leurs utilisateurs, sur les interdits et les autres pratiques coutumières qui contribuent à l'utilisation durable de la ressource et doivent donc être respectés. Ces données capitales permettraient à leur tour d'évaluer le niveau de prises par ménage et de se faire une idée de la possibilité d'obtenir un revenu en autorisant des étrangers à exploiter la ressource. Il s'agit d'un moyen plus objectif de concilier les intérêts de différents intervenants en vue d'assurer l'exploitation équilibrée des ressources côtières et la sécurité alimentaire des villages du littoral.

Bibliographie

BIDESI, V. R. (1995). *Towards self-reliance and sustainability: A study on women's fishery in the South Pacific*. Dans : *Regional Development and Cultural Transformation in the South Pacific Development and Culture*, Vol. 19. Université de Nagoya. 1995. 87-111.

Fishing ground owners hold up licensing process. The Fiji Times. 27 février 1997, p. 2.

VEITAYAKI, J., V. R. BIDESI, E. MATHEWS & A. BALLOU. (1996). *Preliminary baseline survey of marine resources of Kaba Point, Fiji*. Programme d'études océanographiques, 96/1. 65 p.

VUNISEA, A. (1996). *Village fishing in Fiji: modernisation and women's changing roles. A case study of Ucunivanua and Kumi villages, Verata District, Eastern Viti Levu*. MA Thesis, Université du Pacifique Sud.

Rôle des femmes dans les activités de pêche à Fidji (connaissances et compétences particulières des femmes dans ce domaine)

par Aliti Vunisea, Université du Pacifique Sud

À Fidji comme dans les autres îles du Pacifique, les femmes dominent dans le secteur de la pêche de subsistance et sont de plus en plus présentes dans les activités locales de pêche commerciale. Les prises qu'elles réalisent contribuent de manière significative aux besoins nutritionnels de leur famille. En outre, la commercialisation d'espèces autrefois destinées à assurer la subsistance conduit les femmes à prendre une part active à l'économie de marché. Il faut, par conséquent, revoir en fonction de cette évolution l'idée que la participation des femmes aux activités de pêche se limite à des activités de subsistance.

Traditionnellement, les méthodes et techniques de pêche étaient organisées et contrôlées par le groupe social ou la communauté. La pêche était un mode de vie, et les activités correspondantes s'inscrivaient dans le cadre de rôles sociaux traditionnels. Si les femmes prenaient une part active aux activités ou manifestations sociales, elles étaient nettement désavantagées par les restrictions et interdictions traditionnelles. L'océan assurait la subsistance des populations, et les croyances, coutumes ou traditions garantissaient la pérennité des ressources marines. Ces traditions ou pratiques coutumières s'appliquent surtout aux activités de l'homme, tandis que la femme, qui, normalement, n'intervient pas directement dans ces rituels traditionnels, s'occupe de la famille et s'acquitte des tâches qui lui reviennent au sein de la collectivité.

L'évolution des régimes de pêche et des goûts du consommateur s'est traduite par une intensification de la pêche et par l'adoption de méthodes et de techniques de pêche modernes. Dans ce contexte, les techniques de pêche traditionnelles, qui faisaient office de garde-fou contre une mauvaise utilisation ou une surexploitation des ressources, sont transgressées ou purement et simplement abandonnées.

Cette évolution est en grande partie imputable aux besoins d'argent lié à la modernisation et à la modification des modes de vie et des préférences alimentaires des populations. Par ailleurs, les énormes besoins de consommation suscités par la croissance démographique des zones côtières urbaines et péri-urbaines, qui dépendent du marché local pour leur approvisionnement en produits de la mer, pèsent sur les ressources marines.

On observe également une intensification de l'effort de pêche et un perfectionnement des techniques de pêche du fait que les opérateurs locaux (détenteurs d'une licence) se disputent les mêmes ressources. Dans le cadre de la réglementation en vigueur, les pêcheurs qui bénéficient d'une licence ont l'autorisation d'exploiter

le littoral jusqu'au niveau des plus hautes marées, dans une zone qui est propriété de l'État. Pour les Fidjiens ou les gardiens des lieux de pêche traditionnels **I qoliqoli**, les zones côtières environnantes, y compris les platiers, sont une aire coutumière réservée à la pêche vivrière **i kanakana**. Par conséquent, l'augmentation des activités des pêcheurs détenteurs d'une licence dans la zone intertidale a encouragé les populations locales à exploiter cette zone intensivement.

Autrefois, les techniques de pêche étaient largement fonction des espèces disponibles et de facteurs naturels tels que le temps, la saison, le vent, la marée et la phase de la lune, alors que, de nos jours, la pêche dans des zones touchées par la commercialisation est largement tributaire de la demande (prix sur le marché, débouchés, possibilités de conservation).

La participation des femmes à la commercialisation, bien que modeste, est constante; ainsi, elles vendent chaque semaine des mollusques, des crustacés et toute une variété d'espèces côtières comestibles. Dans le district de Verata, les femmes vendent par exemple des arches (coquillages bivalves), appelés en fidjien **andara** ou **kaikoso**, pratiquement toutes les semaines (environ 10 sacs par semaine à raison de 30 kg par sac), et en envoient 6 à 8 sacs aux acheteurs de la Division administrative de l'Ouest tous les 15 jours. Les femmes pêchent et vendent le produit de leur pêche une fois par semaine ou quotidiennement, à certaines saisons, c'est-à-dire plus régulièrement que les hommes. Elles s'intéressent aussi à une plus grande variété d'espèces, tandis que les hommes se limitent aux espèces les plus lucratives telles que bèches-de-mer, poulpes, langoustes et grands poissons de récif.

Toutefois, les statistiques et la documentation officielles minimisent les activités commerciales exercées localement par les femmes, en supposant qu'elles ne pêchent qu'à des fins de subsistance et que leurs prises n'ont donc pas de valeur monétaire. L'évolution du secteur de la pêche vivrière et la commercialisation progressive des produits de la mer sont largement sous-estimées. La commercialisation se traduit par une intensification de l'effort de pêche, par la présence d'intermédiaires dans les villages et par la vente de poissons au sein même de la communauté. Cette évolution étant insuffisamment prise en compte, la participation des femmes à la pêche est peu respectée, leurs activités de pêche sur le récif mal connues et les écosystèmes côtiers mal protégés.

Traditionnellement, les rôles des femmes et des hommes étaient bien définis dans le domaine de la pêche, les femmes pêchant dans les zones côtières peu

profondes alors que les hommes s'aventuraient plus au large. Les femmes connaissaient donc mieux les zones côtières et récifales proches. Les hommes, eux, s'adonnaient essentiellement à une pêche rituelle qu'ils ne pratiquaient qu'occasionnellement en vue de manifestations traditionnelles particulières. Cette pêche traditionnelle, en haute mer essentiellement, faisait intervenir des hommes du clan des maîtres de pêche et, souvent, ne visait que des espèces bien précises (tortues ou espèces particulières de poissons).

Aujourd'hui, les femmes pêchent de plus en plus dans des zones autrefois réservées aux hommes et intensifient leur effort pour pourvoir à leurs besoins de consommation et aux besoins du marché. De plus en plus de femmes plongent pour ramasser des bèches-de-mer. Les activités des femmes, qui viennent s'ajouter à celles des hommes, exercent une pression énorme sur les ressources des récifs.

Dans la région de Verata, les femmes pêchent parfois cinq jours par semaine, les mercredis, jeudis et vendredis étant les jours de pêche commerciale. Les hommes dont les femmes ne pêchent pas, pêchent tout spécialement pour vendre leurs prises sur le marché ces jours-là. Cette région présente un grand platier, et les récifs côtiers et hauturiers émergés et bien protégés sont très riches en espèces marines. Compte tenu du rythme actuel d'exploitation de cette zone, certaines espèces récifales importantes pourraient venir à disparaître.

Techniques de pêche des femmes

Les femmes se servent pour pêcher sur les récifs frangeants de techniques et d'outils qui sont généralement très simples et souvent traditionnels. Dans la plupart des cas, elles attrapent le poisson à la main ou à l'aide de filets et de lignes simples. Lorsqu'elles ramassent certaines espèces, à pied ou en plongée, elles n'utilisent que des bâtons ou des cannes. Ces méthodes peuvent paraître rudimentaires mais, en réalité, elles requièrent une grande adresse et une exploitation avisée des connaissances acquises en matière de pêche.

En outre, comme elles connaissent et comprennent parfaitement le milieu qui les entoure, les femmes n'ont aucun mal à trouver et à attraper leurs proies. Elles savent reconnaître les roches, les herbiers et les types de vase qui abritent certaines espèces et connaissent très bien les zones que celles-ci colonisent. Par conséquent, lorsque les femmes sortent pêcher ou ramasser des coquillages ou d'autres produits sur les récifs, elles ne se dirigent pas au hasard sur un site mais se groupent à différents endroits en fonction des espèces qu'elles recherchent. Toutefois, les sites de pêche diffèrent en fonction de la destination des prises; ainsi, les activités de pêche commerciale ont lieu à l'extérieur de la zone récifale, alors que la pêche vivrière se pratique essentiellement près du littoral.

Les méthodes de pêche qu'emploient les femmes tournent autour de quelques principes ou méthodes de base. Pour la pêche en eau douce, elles se servent généralement de filets ou de pièges; elles peuvent "paralyser" les poissons en agitant l'eau et ramassent les moules de rivière directement ou en plongée. La pêche côtière consiste essentiellement dans la collecte sur les platiers, la pêche à la ligne, la pêche au filet et la pose de pièges ou de substances chimiques qui endorment le poisson. Certaines de ces méthodes de pêche sont présentées ci-après.

Pêche en eau douce

Les femmes utilisent généralement des épuiettes et de plus grands filets pour pêcher en groupe au bord des rivières, des lacs et des étangs. Les filets sont en général posés fermement dans la vase ou le sable, et les femmes fouillent à mains nues les trous, les herbes ou les algues.

Elles attrapent et sortent le poisson ou les anguilles de leur cache avec une incroyable dextérité. Ceux qui réussissent à leur échapper sont pris au piège dans les filets. Les plus grands filets sont utilisés pour barrer les embouchures de rivière ou de cours d'eau. Les femmes rabattent ensuite le poisson dans les filets en tapant à la surface de l'eau.

Il arrive aussi qu'un groupe d'une quinzaine de femmes s'enfoncent dans l'eau jusqu'à la taille en reposant algues et herbes. Elles se déplacent en décrivant un cercle jusqu'à ce que l'eau devienne turbide, ce qui étourdit les poissons et les anguilles.

Les poissons remontent alors à la surface, à la recherche d'une eau plus limpide, essaient de s'échapper le long des berges ou encore se posent sur le fond et ne bougent plus. Lorsqu'une femme sent un poisson sous son pied, elle maintient la pression, plonge la main et l'attrape par les ouïes avant de le tuer. Les poissons qui remontent à la surface sont attrapés dans les filets tandis que ceux qui tentent d'atteindre les berges sont attrapés à la main.

Les femmes pêchent également souvent à la ligne, selon des techniques qui varient en fonction du lieu. Pour la pêche en eau douce, on utilise plutôt des cannes courtes et, comme appât, des vers, du poisson, du poulpe, des mollusques et des bernard-l'hermite (**kasikasi**). Comme les femmes du bord de mer, les habitantes des régions de l'intérieur savent bien quelles sont les meilleures conditions de pêche (horaires, vents et temps). Ainsi, elles pêchent à la ligne après les grandes inondations ou après la saison des pluies, lorsque le poisson quitte son refuge et vient s'alimenter dans des zones plus calmes, comme les étangs et les rivières.

Les femmes identifient souvent le poisson à la manière dont il mord ou mordille à la ligne. Ainsi, si les mulets mordillent l'appât (pâte), le scatophage ne fait qu'ef-



Les enquêteurs réalisent une étude socio-économique sur la pêche des kai dans la province de Ba (Fidji).

fleurer l'appât tandis que la vieille de palétuvier et le tilapia tirent ou attrapent l'appât. Une fois le poisson ferré, on tend la ligne puis on donne du mou pour fatiguer le poisson, puis on répète l'opération. Une fois connu le comportement alimentaire du poisson, on change de ligne, d'appât et d'hameçon. C'est pourquoi, pour la pêche à la ligne, les femmes s'équipent d'un assortiment de lignes et d'hameçons.

La moule d'eau douce (**kai**) est une autre ressource importante des zones intérieures; on la pêche généralement par deux ou trois mètres de fond, à l'aide de lunettes de plongée et de petits seaux grillagés ou d'un morceau d'étoffe (**sulu**). Les femmes qui pêchent cette espèce nouent une extrémité du **sulu** à leur taille et attachent l'autre de manière lâche à leur cou. Le **sulu** forme alors une sorte de poche où le kai est stocké pendant que les femmes pêchent. Lorsque le **sulu** est plein, son poids peut entraîner la femme qui le porte vers le fond. Lors des travaux que j'ai menés, une jeune mère s'est noyée ainsi dans le village de Nadali.

Activités de pêche côtière

Dans les zones côtières, la principale activité des femmes consiste à ramasser certaines espèces dans les zones sablonneuses. Viennent ensuite la pêche à la ligne, la pose de pièges et la pêche au filet le long des côtes. La collecte porte sur une grande variété d'espèces qui se trouvent le long du platier. Les femmes connaissent exactement l'endroit où vivent certaines espèces et savent comment creuser ou faire levier pour les déloger de leur habitat.



Une femme montre les kai qu'elle a pêchés en plongeant.

Dans les îles périphériques, comme à Totoya dans les îles Lau, les femmes comptent essentiellement sur leur savoir-faire. Des pièges sont posés sur des récifs frangeants pour concentrer les bancs de poissons vers des zones moins profondes où ils sont alors attrapés à la main.

Les pièges posés le long du littoral, généralement circulaires ou ovales, sont habituellement inspectés pendant les marées

de mortes-eaux ou par temps de pluie ou d'orage, lorsque certaines espèces trouvent refuge dans des anfractuosités.

La collecte consiste à se rendre dans les zones sablonneuses ou sur le platier, et à piquer, creuser ou faire levier pour déloger les coquillages enfouis dans le sable ou les rochers. Des techniques très diverses sont utilisées pour la collecte le long des récifs et dans les zones vaso-sablonneuses. Des lambis, certaines holothuries, des algues, des lièvres de mer, des méduses et d'autres espèces sont ramassés sur le platier émergé ou dans des zones peu profondes du lagon. Toutefois, depuis peu, des holothuries sont pêchées en plongée dans des zones plus profondes du lagon ou au-delà de la barrière de corail. Des pinnes marines, des arches et des vers sont délogés à la main ou au bâton du sable où ils s'enfouissent par 2 à 6 cm de profondeur. Pour décoller ou ouvrir certains coquillages, en particulier les huîtres bien fixées sur les rochers, il faut les frapper avec une autre roche. Les espèces du type *Tridacna* (bénitier), qui vivent généralement sur la bordure ou sur la pente récifale, sont couramment ramassées aujourd'hui par des plongeurs équipés de lunettes de plongée et des barres de fer.

Différentes méthodes de pêche à la ligne sont utilisées, dont les plus remarquables sont **siwa qalo**, **basikeli** et **siwa nunu**. Dans le cas de cette dernière, le pêcheur peut être avoir de l'eau jusqu'au cou.

En ce qui concerne la méthode **basikeli**, la femme pêche à la ligne tout en nageant. Elle repère le poisson avant de lancer la ligne et, pour se tenir à la surface malgré la profondeur, se sert de ses jambes comme si elle faisait de la bicyclette (d'où le terme **basikeli**).

Les femmes n'ont pas leur pareil pour adapter leurs méthodes et leurs engins de pêche en fonction des conditions. À Totoya, à la nouvelle lune, l'immense baie qui jouxte le village s'éclaire. Les villageoises savent en effet que certaines espèces de maquereaux aiment la pâte à pain et sont attirées par les lumières vives.

Ces nuits-là, les femmes sortent dans la baie dans des bateaux à fond plat, leur lampe suspendue à des bâtons bien fixés à l'embarcation. La lumière attire le poisson, qui arrive en bancs. Les femmes jettent alors leur ligne et le poisson mord. On parle dans ce cas de pêche "coréenne", car cette méthode s'apparente à la manière dont les Coréens se servent de lampes pour attraper des poissons-appâts dans le lagon fidjien.

Les techniques de pêche au filet sont nombreuses, et le plus souvent collectives. Les petits filets à main ou épuisettes (**taraki**), les plus grands filets à main (**lawacua**) et les éperviers (**lawacola**) sont ceux qui sont le plus couramment utilisés dans les villages. Parfois, outre les filets, les femmes usent aussi de substances qui paralysent le poisson (**duva**). La tige de la plante est finement broyée puis mélangée à l'eau et stockée dans des bouteilles. Ce mélange, ensuite versé dans

les eaux peu profondes du lagon, se répand largement et étourdit le poisson. Bien qu'il soit interdit par la réglementation nationale, le **duva** a encore cours à certains endroits.

Quant à la pêche au filet en eau douce, deux ou quatre femmes surveillent les filets tandis que d'autres, qui leur font face, avancent en tapant à la surface de l'eau pour rabattre le poisson vers les filets, qu'elles relèvent dès qu'un mouvement important se fait sentir qui indique que le poisson est pris au piège, ou lorsque les "rabatteuses" atteignent les bords des filets.

Parfois, les filets sont posés autour des roches pendant que les femmes en fouillent anfractuosités afin d'attraper le poisson ou de le déloger. Si le poisson leur échappe à ce moment-là, il se prend dans les filets.

Une autre méthode de pêche au filet fait intervenir un groupe de plus de dix femmes qui forment un arc de cercle puis avancent vers le rivage, l'épuisette à la main, poussant ainsi le poisson vers des zones peu profondes ou forment un piège humain et finalement attrapent le poisson avec leur filet ou le ramassent sur le sable.

Les autres types de pêche varient en fonction du site, du biotope, des espèces visées, de la saison et des débouchés sur le marché. Toutefois, les activités de pêche diffèrent surtout selon qu'elles sont menées dans les zones rurales isolées ou dans des villages proches des agglomérations.

Dans les zones reculées, la pêche est plus ponctuelle et vise, en général, uniquement à assurer la subsistance. Dans les zones proches des agglomérations, en revanche, l'effort de pêche est plus intense, les techniques utilisées et les espèces recherchées étant davantage fonction de la demande sur le marché et des débouchés. Parallèlement, la répartition des prises a changé, le meilleur étant destiné à la vente et le reste à la consommation.

Les femmes pratiquent une pêche simple et n'emploient pas de techniques recherchées. Cette pêche peut être considérée comme équilibrée car les sites varient, de même que les espèces ciblées, qui ne sont pas les mêmes selon les saisons, ce qui laisse le temps à chacune de se reproduire. Comme les femmes utilisent un équipement simple, leur pêche n'a guère d'incidence sur le milieu.

Il faut bien comprendre ce type de pêche et encourager les méthodes que les femmes utilisent. Les programmes de développement et les stratégies de préservation du milieu doivent s'efforcer de prendre en compte les connaissances de base qu'ont les femmes de la pêche. Parallèlement, il faut aussi s'efforcer d'améliorer leurs connaissances et compétences. Leurs activités de pêche, bien que menées sur une petite échelle, peuvent contribuer à l'utilisation durable des ressources marines côtières.

Lever les obstacles

Source: Fondé sur la première mouture de la thèse d'Aliti Vunisea, Université du Pacifique Sud, Suva (Fidji)

Développement de la pêche à Fidji : les femmes encore très défavorisées

À Fidji comme dans d'autres îles du Pacifique, les femmes dominent le secteur de la pêche vivrière et sont de plus en plus présentes dans le secteur de la pêche commerciale locale. Tous deux étant essentiels dans l'économie de Fidji, les activités de pêche des femmes revêtent donc une grande importance.

La participation des femmes à d'autres secteurs des pêches est très diverse. Elle a notablement augmenté du fait de nouvelles activités de transformation du poisson sont apparues dans les années qui ont suivi le coup d'État. Cette expansion est elle aussi en grande partie attribuée aux femmes.

En 1993, la Pacific Fishing and Canning Company (PAFCO) employait au total plus de 1 000 personnes, en majorité des femmes rémunérées au tarif horaire.

De plus, l'intervention des femmes dans le processus de production — elles constituent 90 pour cent de la main d'œuvre dans le secteur de la conserverie — semble se faire sur le modèle des chaînes d'assemblage, qui font appel aux compétences manuelles et à l'efficacité des femmes.

Celles qui participent aux activités de mise en valeur ou de transformation forment le gros de la main d'œuvre des pêches industrielles, conformément à la logique sexiste qui prévaut dans le domaine du développement, où l'emploi des femmes correspond souvent à un schéma traditionnel de division du travail.

Les thons migrateurs sont de plus en plus exploités et les États et territoires insulaires essaient d'assurer eux-mêmes la transformation de leurs prises, de sorte que les femmes vont sans doute bientôt renforcer leur participation à la pêche commerciale.

Les femmes contribuent de manière importante au secteur de la pêche artisanale, en particulier dans le cadre de petites activités commerciales à l'échelle villageoise. En particulier, elles vendent de plus en plus de crustacés, de coquillages et d'autres invertébrés.

Selon le rapport de la Division des pêches pour 1993, ces trois dernières années, les ventes de coquillages, crustacés, poulpes, bèches-de-mer, algues, etc. ont atteint en moyenne 2 000 tonnes, pour une valeur marchande de 4,5 millions de dollars É.-U. Les moules d'eau douce (**kai**), exclusivement récoltées et commercialisées par les femmes, représentent environ 48 pour cent de ce volume.

Les principaux débouchés de la pêche artisanale sont les marchés municipaux, les hôtels, les restaurants et les cafés, les poissonniers et les bouchers, les magasins de vente au détail, les supermarchés, les échoppes installées sur le bord des routes et ce sont surtout les femmes qui se chargent de la vente. Ces dernières années, la commercialisation du poisson sur les marchés municipaux a reculé au profit des coquillages et crustacés.

Pourtant, la participation des femmes à ce secteur artisanal n'est guère reconnue. Bien que 22 licences aient été délivrées à des femmes qui font la collecte de coquillages dans la Division nord, la plupart d'entre elles pêchent sans licence et apparaissent pour la plupart dans la catégorie "pêche vivrière".

Mise en valeur de la ressource

Outre qu'elles pêchent, les femmes s'occupent également de la valorisation des prises effectuées par les hommes. Si, le plus souvent, la production traditionnelle a doublé en intensité et en volume, les activités de transformation et de conservation n'ont pas évolué. Ainsi, le fumage, le séchage et le salage sont traditionnellement du ressort des femmes.

En outre, la conservation, la distribution et la commercialisation des prises continuent d'incomber à la femme. On peut donc dire que la pêche artisanale est fortement tributaire des femmes. La modernisation et la commercialisation qui l'accompagne inciteront les femmes des zones rurales de Fidji à s'engager davantage dans le développement du secteur artisanal des pêches.

La pêche vivrière est un élément essentiel du secteur des pêches à Fidji et représente une part importante de l'alimentation des populations côtières et des communautés rurales vivant à proximité de cours d'eau. En outre, les populations urbaines, de plus en plus nombreuses, dépendent également des produits de la mer vendus sur les marchés locaux. Les méthodes de pêche qu'emploient les femmes sur les récifs sont généralement très simples et font appel à des techniques surtout traditionnelles (voir l'article reproduit pages 10-13).

Une grande habileté

L'exploitation commerciale par les femmes des **kai** est à présent très organisée. Ainsi, certains villages situés le long de la rivière Rewa, le plus grand cours d'eau à Fidji, dépendent entièrement de cette ressource. Au fil des ans, les villages de Nakini, Naganivatu, Natoiaka, Deladamanu, Nacokaika et Kasavu ont établi un programme pour se répartir l'exploitation dans le temps.

Les villages, divisés en deux groupes, pêchent et vendent tour à tour leurs produits sur le marché. De cette manière, on évite un excès d'offre et les femmes peuvent également vaquer à d'autres occupations la semaine où elles ne pêchent pas.

Dans les villages du littoral, la principale activité des femmes consiste à rechercher et à ramasser des coquillages sur les zones sablonneuses. D'autres types de pêche sont également pratiqués en fonction du site et de la proximité des marchés des villes. En fait, la différence d'emploi du temps des pêcheurs est très marquée selon qu'il s'agit de pêche commerciale ou de pêche vivrière.

Ainsi, à Totoya, les femmes adaptent leurs activités, sélectives par nature. Les espèces ciblées sont essentiellement fonction de la saison et du temps. Ainsi, lorsque les alizés soufflent, les femmes vont à la recherche de poulpes sur les parties émergées du récif. Lorsque c'est la saison des algues, la récolte est effectuée essentiellement par les femmes.

Outre que la pêche est une activité irrégulière, les techniques utilisées diffèrent d'une région à l'autre. Ainsi, la pêche au filet est largement pratiquée dans les zones rurales isolées, ce qui n'est pas le cas en milieu urbain, où il s'agit davantage pour les femmes de vendre les prises. Fait assez surprenant, les femmes des zones côtières proches des agglomérations continuent toutefois de pêcher au filet.

Parmi les autres méthodes utilisées, il y a lieu de citer la mise en place de barrages, de pièges et de casiers. Les barrages de pierre (**moka**) sont généralement érigés dans la zone côtière pour capturer le poisson qui profite de la marée pour venir se nourrir. Les pièges sont encore utilisés, en particulier le long des estuaires.

Pêche au filet

La pêche au filet est courante dans les zones rurales isolées, alors qu'elle n'est qu'occasionnelle près des agglomérations. Depuis que l'on peut se procurer des embarcations de plus grande taille et plus rapides, les grands filets maillants sont de plus en plus utilisés, mais cette activité est réservée aux hommes.

À Nukui, par exemple, où la pêche au filet joue un rôle important, les techniques employées sont nombreuses et variées. Ainsi, dans la méthode **qoli rai**, les filets sont posés de manière à encercler le poisson lorsqu'un banc est repéré. Ce type de pêche se pratique généralement dans le lagon.

Il arrive également que l'on utilise de grands filets pour capturer les poissons dissimulés derrière les rochers. Dans ce cas, on entoure généralement la roche d'un filet tandis que le **duva**, un poison naturel, est réduit en poudre et répandu dans l'eau. Comme ce

type de pêche se pratique autour de récifs isolés, les plus grosses espèces sont retenues dans le filet lorsqu'elles essaient de s'échapper.

La méthode appelée **yavi ran**, ou filet traînant en feuilles de cocotier, est très courante à Fidji, avec des variantes selon le lieu de pêche. Femmes et hommes participent indifféremment à cette activité qui a, le plus souvent, un objectif coutumier. Généralement, ils nagent vers la côte, certains d'entre eux tenant le filet traînant et se rapprochent en avançant. Lorsqu'ils atteignent les eaux peu profondes, ils capturent les poissons à la main et à l'épuisette.

La pêche vivrière artisanale consiste essentiellement pour les femmes à rechercher et à ramasser des coquillages. Étonnamment, ces activités ne sont pas seulement pratiquées par des femmes des zones rurales, puisque les femmes vivant en milieu péri-urbain se rassemblent aussi souvent pour ramasser des coquillages au bord de la mer près des agglomérations.

Dans les zones côtières, on récolte des bivalves, des crustacés, des poulpes ou des algues. Certaines espèces, autrefois très prisées, ont cessé depuis peu d'intéresser les pêcheurs, en raison de leur faible valeur marchande. Il en va ainsi de **ibo** et de **vertuna** (vers), de **dio** (huîtres) et de **ivoce** (petit brachiopode comestible). Par le passé, la plupart de ces espèces, généralement consommées crues, étaient très appréciées sur les côtes.

Autrefois, les tâches de l'homme et de la femme étaient complémentaires : les femmes s'occupaient du foyer et de la pêche ou de la collecte de coquillages et crustacés au bord de la mer, tandis que l'homme se chargeait des cultures et de la pêche au large.



À Totoya et Nasau tout au moins, les hommes travaillaient dans le jardin et pêchaient de temps en temps. Cette situation a évolué récemment : les activités de production à des fins commerciales ont pris plus d'importance, et les hommes pêchent davantage. La division traditionnelle des tâches ne peut plus être appliquée systématiquement à toutes les situations qui prévalent en milieu rural.

D'une manière générale, on peut dire que les femmes sont très désavantagées du point de vue du développement institutionnel de la pêche dans les îles du Pacifique. Les obstacles traditionnels et sociaux subsistent, et le fait que les innovations techniques concernent surtout les activités de pêche des hommes marginalise leurs propres activités.

Participation accrue

Bien que les femmes travaillent de plus en plus dans le secteur structuré, ce sont, malheureusement, surtout des emplois subalternes et sous-payés qu'elles occupent. Dans la région Asie-Pacifique, l'Asie est plus avancée pour ce qui est de la promotion des femmes dans le secteur des pêches. Cette évolution s'est faite avec l'appui des pouvoirs publics et la mise en place de programmes d'appui aux petites entreprises de pêche.

La tradition n'est pas figée et, par conséquent, ce qui constitue son terreau n'est pas fixe non plus. Les femmes dominent dans la pêche vivrière et pourvoient à la subsistance de leur famille; par conséquent, toute modification de leurs activités aura toutes sortes de répercussions sur les sociétés villageoises et les pratiques locales.

Même si les femmes sont toujours plus nombreuses dans le secteur des pêches, dans le Pacifique et à Fidji en particulier, leurs activités dans ce domaine sont sous-estimées par les autorisés et éclipsées par celles des hommes.

Une activité invisible

Pour rendre compte de la participation des océaniennes au développement, on évalue habituellement leur statut et leur rôle en fonction de perceptions et de schémas occidentaux. Lorsque j'ai commencé ce travail, j'ai passé beaucoup de temps avec les femmes de mon village, à Nadali, près de la ville de Nausori, qui consacrent de longues heures à plonger à la recherche de **kai** ou à pêcher à la ligne des carpes (**ika droka**), des doules *Kuhlia rupestris*, des **maleya** ou tilapia (*Oreochromis mossambica*) et des **duna** ou anguilles (*Anguilla*).

J'en ai profité pour converser avec ces femmes. À ma grande surprise, beaucoup d'entre elles, dont ma mère, qui pêchait régulièrement, ont paru étonnées lorsque j'ai avancé que ces activités venaient s'ajouter à leurs tâches ménagères habituelles.

La plupart de ces femmes ne considéraient pas la pêche comme un travail, et elles m'ont à leur tour demandé ce qu'elles feraient pendant leurs loisirs si elles ne pêchaient pas. Aller au cinéma, rendre visite à la famille, ou toute autre activité sociale de ce type n'avait pas cours dans notre société. Par conséquent, elles profitent de la pêche pour discuter et se tenir au courant, tout en faisant quelque chose d'utile.

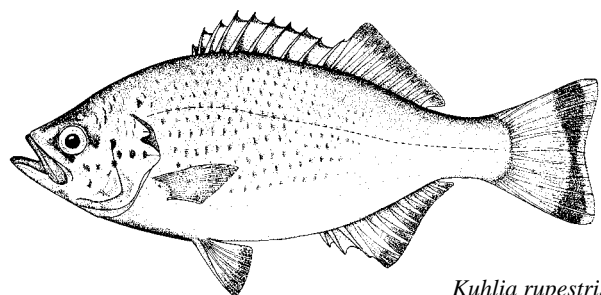
Cet exemple montre qu'il convient d'aborder différemment la situation des femmes océaniennes, en tenant compte des rôles qui leur sont dévolus dans leurs sociétés. Cela ne signifie pas que les sociétés océaniques ne reconnaissent pas les droits des femmes sur le plan coutumier. En Polynésie, par exemple, les femmes ne sont pas considérées comme intrinsèquement inférieures aux hommes. Au Samoa, même si elles dépendent beaucoup de leur mari du point de vue social, les célibataires, divorcées ou veuves qui continuent de vivre au même endroit sont considérées comme les "dames du village".

Ces femmes occupent un rang coutumier élevé, indépendamment de la hiérarchie masculine, et elles détiennent d'importants pouvoirs de décision au sein de leur famille. À Fidji, les filles de chefs détiennent également un statut particulier et les aînées peuvent accéder à des positions élevées dans la hiérarchie.

Par conséquent, il est nécessaire de mieux comprendre ce que les femmes font réellement et la manière dont elles sont perçues sur le plan social dans les sociétés océaniques modernes.

Les activités traditionnelles de pêche sont généralement partagées, les hommes pêchent au large, tandis que les femmes se limitent aux zones d'eaux peu profondes, aident les hommes à préparer et à réparer le matériel, cuisinent et prennent part aux gestes rituels qu'il est nécessaire d'accomplir.

Récemment, les femmes des Tonga, des Îles Mariannes du Nord et de Fidji ont commencé à participer à des activités traditionnellement réservées à l'homme telles que la pêche au large. Ces nouvelles tâches, liées à l'intensification de la pêche, se démarquent des rôles distincts entre les sexes qui prévalent traditionnellement en Polynésie et en Mélanésie.



Kuhlia rupestris

Quand on parle des activités de pêche des femmes, on se réfère généralement à la récolte et au ramassage de coquillages et de mollusques sur le platier. Or, cette définition ne rend pas exactement compte des grandes connaissances et compétences que ces activités nécessitent. Elle ne reflète pas non plus la part importante que représentent ces activités, en particulier dans la production familiale totale.

Autrefois, les sociétés océaniques assuraient leur autosuffisance, notamment grâce à la pêche familiale et aux activités de ramassage et de collecte sur le platier. La pêche vivrière assurée par les femmes en était un élément primordial. Même actuellement, on considère que les femmes qui pêchent pourvoient aux besoins fondamentaux de la famille en protéines.

Depuis que la production est commercialisée dans les milieux ruraux, l'accent est désormais davantage placé sur des produits économiquement viables. C'est ainsi qu'on est passé de la consommation de produits locaux à une nourriture importée moins nutritive, évolution qui s'est encore accentuée depuis que les femmes sont passées de la pêche vivrière à la pêche commerciale.

Sur le marché non structuré, les femmes sont les principaux négociants de la région et elles sont très présentes sur les marchés des agglomérations et sur d'autres points de vente, sur les routes et dans les rues. Si l'on prend les travailleurs indépendants comme indicateurs de l'activité du secteur non structuré, alors on peut dire que près d'un quart des femmes océaniques vendent

des produits dans ce cadre. À Fidji, les femmes vendent des produits divers à la maison, sur des étals au bord de la route ou dans les rues.

Toutefois, on peut aussi considérer que cette forte participation au secteur non structuré est un moyen pour les femmes de lutter contre la pauvreté. Cependant, elle accentue le phénomène de dépréciation de leurs activités, étant donné que ce secteur est généralement moins reconnu que le secteur structuré.

Les femmes ont également des connaissances très vastes de la valorisation des produits de la pêche mais qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur. En effet, les programmes de développement du secteur de la pêche privilégient la production par rapport à la valorisation.

En conséquence, la participation des femmes à ce type d'activité est jugée secondaire dans le cadre du développement des pêches. On dit que les activités de valorisation des femmes de Vanuatu contribuent notablement à améliorer l'alimentation et le niveau de revenu des ménages. Le développement de la pêche moderne doit donc conjuguer les connaissances traditionnelles en matière de traitement du produit avec les nouvelles méthodes.

Les ouvrages sur le Pacifique n'ont fait jusqu'ici qu'effleurer la notion d'accès aux ressources. Dans la plupart des États et territoires insulaires du Pacifique, les ressources sont la propriété du clan et le plus souvent transmises par le père.



Une Fidjienne trie des ébauches de bouton confectionnés à partir de coquilles de trocas.

En se mariant, la femme change de clan pour faire partie de celui de son mari, mais elle ne possède pas de ressources et n'exerce aucun contrôle juridique sur les ressources de son nouveau lieu de résidence, alors qu'elle perd les droits qu'elle exerçait sur son lieu d'origine. À l'heure actuelle, les femmes ne possèdent généralement aucun bien foncier.

Il existe cependant quelques exceptions, lorsque le système en place est un régime de descendance matrilineaire, comme sur l'île de Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru. Dans ces deux îles, l'activité minière a modifié les conditions sociales et érodé le contrôle des ressources par les femmes.

Ainsi, à Nauru, les femmes qui possèdent la terre n'ont guère d'influence sur les négociations en vue d'obtenir une compensation pour l'exploitation du phosphate, ou de pouvoir gérer cette ressource. Par conséquent, même lorsque les femmes ont accès à la ressource, il leur manque l'autorité économique, politique et sociale pour exercer un contrôle, en particulier lorsque la ressource revêt une importance commerciale grandissante.

Même si les femmes participent de manière accrue à l'économie de marché, on considère généralement qu'elles se consacrent avant tout à la pêche vivrière, et accessoirement à des activités de pêche commerciale. Dans ce contexte, la mise en valeur de la ressource n'est pas apparentée à une activité de pêche commerciale, pas plus que l'on reconnaît le caractère essentiel des tâches domestiques effectuées par les femmes pour le succès des activités de pêche commerciale des hommes.

Autre obstacle à la prise en compte de l'activité économique des femmes dans le secteur des pêches : le fait qu'elle ne soit pas considérée comme productive. Ne pas reconnaître la fonction double de la pêche vivrière dans les villages conduit à sous-estimer la participation des femmes.

En tout état de cause, la participation des femmes au secteur des pêches est mal connue. Ainsi, en 1993, à Fidji, au Samoa et aux Tonga, cette participation n'aurait représenté que 13 à 17 pour cent de la main d'œuvre totale. Ce faible pourcentage tient à ce que le secteur vivrier n'est pas pris en compte. L'indifférence manifeste observée à l'encontre des activités de pêche des femmes et l'absence de reconnaissance de leur travail dans le secteur de la pêche vivrière leur a valu d'être surnommées les "pêcheurs invisibles".

En mettant l'accent sur le développement des activités de pêche industrielle, on néglige de contrôler et de soutenir la petite pêche commerciale et vivrière. Chaque fois que des femmes sont embauchées dans la filière industrielle, c'est à des postes qui leur sont exclusivement réservés tels que la transformation du poisson. Par ailleurs, la difficulté d'accès aux techniques nouvelles et l'absence de formation entravent fortement le développement des activités de pêche des femmes.

Rien d'étonnant à cela, puisque la contribution des femmes à ce secteur d'activité n'est reconnue que depuis quelques années. La forte participation des femmes à la transformation et à la commercialisation du poisson, notamment en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu, a fait l'objet de quelques études récentes.



Les participantes à un atelier aux Tonga apprennent à préparer du bénitier séché épicé.

Les femmes assurent encore souvent la mise en valeur de la ressource dans les différents secteurs de l'industrie de la pêche. La création de conserveries de thons à Fidji, aux Îles Salomon et au Samoa-Occidental accentue cette tendance.

Plusieurs organisations internationales et régionales s'occupent spécifiquement des questions intéressant les femmes dans la région. La coopération régionale et l'aide d'organismes comme le PNUD et la FAO permettent d'encourager la recherche sur les sujets de préoccupation des femmes et de mieux les faire connaître.



Après un stage sur la valorisation des ressources marines en Papouasie-Nouvelle-Guinée, cette femme propose de nouveaux produits au marché.

Le réseau "Femmes et pêche"

Ce réseau (anglophone) s'adresse à tous ceux qui souhaitent promouvoir le rôle des femmes dans le secteur des pêches dans les îles du Pacifique. Il vise à faciliter les échanges entre les chercheurs et tous ceux qui s'intéressent à la question de la place des femmes dans le développement de la pêche, ainsi qu'entre les groupes de femmes qui exploitent les ressources marines dans la région.

Ce réseau a récemment organisé un atelier de deux jours à l'intention de Fidjiennes qui pêchent; il y a été question des activités de pêche des femmes, de leurs problèmes et des solutions à y apporter. En 1995, le réseau a publié *Fishing for Answers: Women and Fisheries in the Pacific Islands* qui rassemblait des articles de différents auteurs sur les d'activités menées dans la région.

Le réseau publie également une lettre d'information trimestrielle qui porte le nom de FISHNET.

Ce réseau est ouvert aux intervenants, aux associations de femmes et à d'autres organisations s'intéressant à ce secteur dans la région.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

Phillippa Teakle
 Coordonnatrice, Women & Fisheries Network
 P.O. Box 16737, Suva, Fiji
 Tél: (679) 312371; Fax: (679) 303053
 Mél: pteakle@is.com.fj



À lire

Consultez le numéro 10 de février 1997 de *The National Fisherman* (volume 77) : un article consacré aux femmes qui pêchent en fait la couverture. Intitulé *Women at Sea* (pages 22 à 24), il reprend des extraits du livre de Leslie Layland Fields *The Entangling Net*. L'auteur brosse 22 portraits de femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche commerciale en Alaska. Ces femmes, qui pêchent depuis des années le flétan, le saumon, le crabe, le homard, pour ne citer qu'eux, évoquent leur

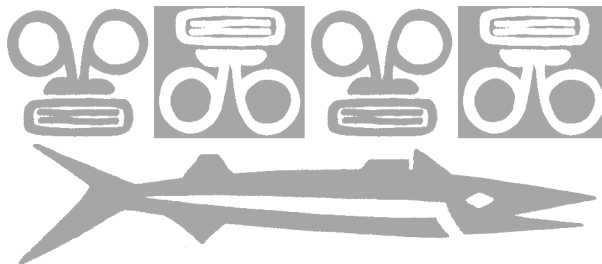
expérience et donnent leur point de vue de professionnelles. Elles pêchent à la senne, à la traîne, au casier et peinent dans le froid, dans les eaux profondes au large de l'Alaska.

On peut se procurer cet ouvrage en téléphonant au service d'impression de l'Université de l'Illinois au (800) 545-4703. Il n'est malheureusement pas indiqué d'adresse postale.

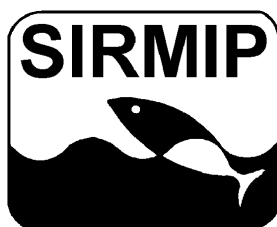
Recherche, articles, rapports...

Le groupe de spécialistes chargés de la rédaction de la présente publication s'intéresse à toute activité, atelier ou travail de recherche dans la région. Il vous appartient de nous tenir au courant des activités ou manifestations qui ont lieu dans votre région. Nous sommes ouverts à tout (ou presque). Que vous ayez des activités de production, de transformation, de conservation ou de vente ou que vous aidiez des pêcheurs, vous faites aussi partie du monde de la pêche.

Il existe de nombreux réseaux ou groupements extra-institutionnels au niveau des villages ou des communautés dans la région du Pacifique. Peut-être votre activité et vos méthodes sont-elles d'un intérêt vital pour la promotion des intérêts de la femme dans l'ensemble de la région ? Les femmes sont également de plus en plus nombreuses dans le secteur de la pêche industrielle et en partageant l'expérience que vous avez acquise dans ce domaine, vous pouvez apporter des informations très utiles aux autres femmes. Alors, écrivez-nous ! (voir notre adresse en page de couverture)



Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par la Commission du Pacifique Sud, l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Le financement est assuré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le gouvernement de la France. Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements



Système d'Information sur les
Ressources Marines des Îles du Pacifique

envers le SIRMIP. Ce projet vise à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales